



Parce que Macron, son gouvernement et ses supplétifs veulent liquider la DGFIP et son réseau, le statut de la fonction publique, le code des pensions en imposant la retraite par points qui baissera drastiquement le montant de la retraite et reculera l'âge de départ.

Parce que Macron et son gouvernement ne veulent pas augmenter les salaires, améliorer les carrières, recruter du personnel statutaire à hauteur des besoins.

Parce qu'il y a urgence, parce que l'heure est grave, on doit leur imposer de changer de CAP !

TOUS EN GRÈVE le 14 mars à la DGFIP.

Mobilisés avec les confédérations CGT, FO, Solidaires et les organisations de jeunesse (UNEF, UNL) le 19 mars 2019 !

DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC et la DGFIP !

Le service public n'est pas une dépense. C'est l'investissement de la nation pour l'égalité et la fraternité. « Pas de République sans Service Public », NON aux fermetures d'écoles, de maternités, de services hospitaliers, de bureaux de postes, de Trésoreries, de centres des impôts. Les privatisations éloignent le service public de l'usager, détruisent l'emploi et remettent en cause le pacte social républicain.

Défendre un service public effectif et de proximité est une nécessité. Il faut exiger le maintien des services publics accessibles à tous, l'arrêt des suppressions de sites, de missions et d'emplois, le recrutement de personnels statutaires à hauteur des besoins et dire non à la désertification territoriale.

Défendre notre outil de travail, c'est combattre le gouvernement, les Directions générale et locale qui s'activent pour liquider la DGFIP !

Le Ministre et le Directeur Général engagent une refonte sans précédent des missions et du maillage territorial de la DGFIP. Il ne s'agit plus d'adapter les structures et le réseau mais d'un véritable déménagement du territoire. **Tous les personnels seront directement ou indirectement concernés à un moment ou à un autre.**

Nous pouvons si nous le décidons vraiment et si nous nous y mettons tous, arrêter cette liquidation de la DGFIP et c'est maintenant que nous devons le faire. **La proximité promise n'est qu'un leurre.**

Au contraire, travailler loin de chez soi, dans de moins bonnes conditions : quel avenir cela augure-t-il ? La question se pose désormais à toutes et tous.

La création d'agences comptables, la constitution de services départementaux (SPF, SIE, la disparition programmée des SIP...), l'accueil itinérant ou ponctuel dans les maisons de service au public, le transfert du plan cadastral à l'IGN et les conséquences de la géographie revisitée aboutiront fatalement à de la mobilité forcée.

Cette mobilité forcée pourra avoir des conséquences financières, sur votre santé ou sur votre vie personnelle. Pour celles et ceux dont la mission aura été transférée, le risque de rejoindre la fonction publique territoriale ou d'autres entités, de droit public ou privé est réel.

Les politiques d'austérité imposé depuis des années par l'Union Européenne conduisent entre autres à la réduction des moyens budgétaires.

Les projets actuels ne peuvent qu'aggraver les conséquences : pression sur le pouvoir d'achat et sur le déroulé de carrière, suppressions de missions, de sites, d'emplois (près d'un tiers des emplois de la DGFIP seraient supprimés).

La montée en charge de l'intelligence artificielle qui, sans intelligence humaine, est vouée à l'échec ! Ainsi, dans le contrôle fiscal, un datamining sans agent-e-s pour alimenter les données en amont et les traiter en aval ne servira pas la lutte contre la fraude fiscale.

Les suppressions d'implantations locales à la DGFIP (SIP, SIE et Trésoreries) pour les remplacer par des maisons de service au public pluridisciplinaires et des accueils ponctuels aboutiront à un service public « low cost » qui, après avoir liquidé le secteur public local, ne nous laissera même plus l'impôt sur les os et la DGFIP disparaîtra.

OUI aux statuts,

NON au Projet de Loi « Fonction publique » qui rendra possible toutes ces entorses aux garanties statutaires. En effet, s'il aboutit, les fonctionnaires seraient contraints au changement de poste, de résidence, d'administration voire de statut.

La défense des agents serait affaibli avec la suppression de certaines CAP notamment de mutations. À titre d'exemple, un détachement d'office pour suivre une mission externalisée serait possible sans contrôle de la CAP.

Parallèlement, **le Directeur général est en train de négocier un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec la Direction du Budget, la signature est prévue fin mars. Passé ce délai, les suppressions d'emplois seront entérinées sur plusieurs années.**

C'est maintenant qu'il faut agir pour donner un coup d'arrêt à ces projets !!! Obtenir le renforcement de la DGFIP sur toutes ses missions, la présence pérenne des services de la DGFIP sur le territoire, des moyens humains, juridiques et organisationnels suffisants pour assurer dans de bonnes conditions un service public de qualité et une reconnaissance de l'engagement des personnels par une revalorisation du régime indemnitaire et l'abondement des promotions internes.

La défense du statut général de la Fonction publique, des statuts particuliers et du code des pensions est une urgence. Le statut garantit la neutralité et l'égalité du Service public aux citoyens. Élargir le recrutement de contractuels au détriment de titulaires c'est affaiblir ce principe en accroissant la précarité.

Le code des pensions est associé au statut et garantit la retraite des fonctionnaires. **NON à la retraite par points** qui baissera drastiquement le montant de la retraite et reculera encore l'âge de départ en retraite. Aucune remise en question des pensions de réversion ou d'orphelin !!! Le maintien des droits est une nécessité

La revalorisation des retraites est une urgence, il convient de garantir et revaloriser le pouvoir d'achat des retraites et des pensions par l'indexation des pensions sur les salaires et l'annulation de la hausse de la CSG.

Pour une augmentation des salaires !

Pour la revalorisation du point d'indice, gelé depuis plusieurs années, le rattrapage des pertes subies. L'ouverture immédiate de négociations sur les grilles indiciaires et les carrières.

**À la DGFIP, avec les organisations syndicales
Solidaires - CGT - FO - CFDT - CFTC,
TOUS EN GRÈVE le 14 mars 2019 !**